



Document à caractère promotionnel - Juin 2017

# BNP PARIBAS ACTIONS MONDE

INVESTIR DANS LES GRANDES ENTREPRISES DES ÉCONOMIES MONDIALES

## L'INFO PLUS !

BNP Paribas Asset Management met en œuvre une stratégie spécifique et innovante qui privilégie la sélection d'actions d'entreprises mondiales les moins volatiles. La volatilité est un indicateur du risque d'une action, qui mesure l'ampleur des variations de cours de cette action.

Les études statistiques réalisées sur des périodes passées démontrent que les actions les moins volatiles permettent généralement de générer à moyen ou long terme des performances ajustées du risque supérieures à celles des actions les plus volatiles

## POURQUOI INVESTIR DANS LES ACTIONS INTERNATIONALES ?

L'univers d'investissement international présente de multiples opportunités de croissance, tant dans les pays développés que dans les pays émergents.

Les perspectives économiques anticipées et la stabilité financière des pays développés ainsi que les moteurs de croissance de certains pays émergents devraient permettre de tirer vers le haut la croissance mondiale tout en offrant des rendements attrayants.

Investir dans les entreprises mondiales est donc un moyen de diversifier son portefeuille sur des titres cotés dans différents pays et secteurs d'activité.

## POURQUOI BNP PARIBAS ACTIONS MONDE ?

BNP Paribas Actions Monde offre une exposition aux actions d'entreprises des pays développés et émergents au travers de multiples secteurs d'activité. De plus, l'équipe de gestion sélectionne, à l'intérieur de chaque secteur, les valeurs dont les cours de bourse sont les moins risqués, selon elle, c'est-à-dire dont les cours ont tendance à peu fluctuer à la hausse comme à la baisse. C'est ce que l'on appelle la stratégie de « faible volatilité ».

Contrairement à une idée bien ancrée chez les investisseurs, il a été statistiquement observé que les actions qui fluctuent peu permettent généralement de générer, à moyen ou long terme, une meilleure performance ajustée du risque que les actions les plus volatiles.

**ÉLIGIBLE ASSURANCE VIE ET  
COMPTES D'INSTRUMENTS  
FINANCIERS (CIF)**

Pour en savoir plus et retrouver les performances de BNP Paribas Actions Monde, rendez-vous sur [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas).



# BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change

## QUELS SONT LES AVANTAGES DE CET INVESTISSEMENT ?

Investir dans **BNP Paribas Actions Monde** permet de :

- ▶ **Diversifier** ses investissements en actions sur différentes zones géographiques.
- ▶ **Réduire le risque** du portefeuille en investissant dans des actions peu volatiles.
- ▶ **Bénéficier de l'expertise innovante** de BNP Paribas Asset Management dans la sélection de titres à faible volatilité.

Ce fonds convient particulièrement aux investisseurs désireux de se positionner sur les actions, la stratégie de « faible volatilité » visant à participer à la hausse des marchés actions internationaux tout en limitant l'impact des baisses en périodes incertaines.

## QUELS SONT LES RISQUES ?

**Risque de perte en capital** : l'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être totalement restitué.

Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est celui du marché « **actions** ». De façon mécanique, la variation à la baisse du cours des actions en portefeuille a un impact négatif sur la valeur du fonds.

L'**exposition aux pays émergents** peut générer des mouvements de marché à la baisse plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

**Risque de liquidité** : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DICI du fonds disponibles sur [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas).

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

L'investisseur est averti que son placement en OPC va supporter des frais qui seront fonction du cadre d'investissement choisi (Compte titres, PEA ou Assurance vie). Ces frais auront une incidence sur le montant du capital investi et sur le rendement du placement (compte tenu des commissions de souscription de l'OPC dans un Compte titres ou PEA, et des frais d'entrée ou d'arbitrage du contrat d'assurance vie/contrat de capitalisation et des frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie/du contrat de capitalisation ou du PEA). Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter à la documentation réglementaire de chaque OPC (document d'informations clés pour l'investisseur, prospectus, rapport annuel). **Avant de souscrire, vous devez lire attentivement la documentation réglementaire disponible en agence** et sur les sites Internet [www.mabanque.bnpparibas](http://www.mabanque.bnpparibas) et [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com). Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ces OPC et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas. Le droit de rétractation prévu par l'article L341-16 du Code monétaire et financier, relatif au démarchage, et par l'article L 222-7 du code de la consommation relatif aux ventes de biens et à la fourniture de prestation de services à distance ne s'applique pas aux OPC. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le prospectus du produit financier décrit dans ce document. Cet OPC est géré par BNPP AM France, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (numéro d'enregistrement 96002), constituée sous forme de société par actions simplifiées, au capital de 70 300 752 euros, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832 [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com). BNP Paribas, SA au capital de 2 494 005 306 € - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris, immatriculée sous le n° 662042449 RCS Paris – ORIAS n° 07 022 735.

Société de gestion	BNP Paribas Asset Management France
Gérant délégué	THEAM
Classe d'actifs	Actions Internationales
Indice de référence	MSCI AC World dividendes nets réinvestis
Devise de référence	EUR
Forme juridique	FCP de droit français conforme à directive européenne 2009/65/CE
Date de lancement	27/09/2004
Affectation des résultats	Capitalisation
Souscription / Rachat	J avant 13h (heure de Paris)
VL utilisée / publiée	Quotidienne
Règlement	J + 2
Frais courants (depuis le 10/02/2017)	1,57 % <sup>(1)</sup>
Frais de gestion	1,50 % maximum
Assurance vie	4,75 % maximum
Frais d'entrée du contrat d'assurance vie ou frais d'arbitrage du contrat	1 % maximum
Frais de gestion du contrat	0,96 %
Frais d'entrée	2 % maximum
Investissement minimum	L'équivalent en euro d'un millième de part
Code ISIN	FR0010108977 Classic C
Horizon minimum d'investissement recommandé	5 ans

(1) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP. Source : BNPP AM, au 01/06/2017.